

Réseaux et niveaux concernés	Destinataires de la circulaire
<input checked="" type="checkbox"/> Fédération Wallonie- Bruxelles <input checked="" type="checkbox"/> Libre subventionné <input checked="" type="checkbox"/> libre confessionnel <input checked="" type="checkbox"/> libre non confessionnel) <input checked="" type="checkbox"/> Officiel subventionné <input checked="" type="checkbox"/> Niveaux : M - P - S	<p>- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements d'enseignement maternel, primaire, fondamental et secondaire subventionné, ordinaire et spécialisé;</p> <p>- Aux chefs d'établissements d'enseignement maternel, primaire, fondamental et secondaire organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, ordinaire et subventionné;</p> <p>- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements d'enseignement secondaire artistique à horaire réduit subventionné.</p> <p><u>Pour information :</u></p> <p>- A Monsieur l'Administrateur général de l'AGERS;</p> <p>- Aux membres des Services de l'inspection de l'enseignement fondamental; secondaire, spécialisé et artistique;</p> <p>- Aux organisations représentatives d'associations de parents;</p> <p>- Aux Directions des CPMS organisés ou subventionnés;</p> <p>- Aux Gouverneurs de Province;</p> <p>- Aux Bourgmestres;</p> <p>- Aux organisations syndicales.</p>
Type de circulaire	
<input type="checkbox"/> Circulaire administrative <input checked="" type="checkbox"/> Circulaire informative	
Période de validité	
<input type="checkbox"/> A partir du <input type="checkbox"/> Du au	
Documents à renvoyer	
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Date limite : <input type="checkbox"/> Voir dates figurant dans la circulaire	
Mot-clé :	
Pacte pour un enseignement d'excellence	

Signataire		
Ministre / Administration :	Joëlle MILQUET, Ministre de l'Education	
Personnes de contact		
Service ou Association :		
Nom et prénom	Téléphone	Email
GHAYE Béatrice, Conseillère	02 801 78 97	Beatrice.ghaye@gov.cfwb.be
Service ou Association :		
Nom et prénom	Téléphone	Email

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, la Déclaration de Politique Communautaire (DPC) précise qu'« afin d'identifier les moyens d'atteindre les objectifs d'amélioration des performances de notre système éducatif et de réduction des inégalités qui impactent la réussite, le Gouvernement proposera un **Pacte pour un enseignement d'excellence** qui portera sur les 10 prochaines années ».

La notion d'excellence relève d'une ambition collective pour chacun. Il ne s'agit pas d'une démarche élitiste. Il s'agit d'offrir à chaque jeune un enseignement de qualité, adapté à ses besoins, selon ses spécificités, qui lui permette d'aller au maximum de ses capacités et d'atteindre ou de dépasser les objectifs des apprentissages attendus, d'éviter les échecs, le redoublement et le décrochage.

Après de nombreuses rencontres avec l'ensemble des acteurs de l'enseignement, le cadre de lancement de ce Pacte, ses objectifs, ses modalités et son processus organisationnel et participatif a été défini dans une note que j'ai déposée au Gouvernement et qui vient d'être adoptée ce mercredi 21 janvier.

Vous trouverez dans le document à télécharger sur le site « milquet.cfwb.be » ou sur le site « enseignement.be » la note relative au Pacte pour un enseignement d'excellence, ses caractéristiques, ainsi que l'approche participative qui présidera à l'élaboration du Pacte, et enfin des informations pratiques relatives à l'organisation des travaux.

Le processus d'élaboration du Pacte pour un enseignement d'excellence est, avant tout, **une démarche positive transversale de renforcement de la qualité de l'offre d'enseignement** pour et par tous. Une des priorités du Pacte sera notamment l'augmentation importante de l'accompagnement des différents acteurs de l'enseignement, enseignants et directeurs, que nous voulons mieux valoriser, former, soutenir et accompagner. Ils sont en effet les acteurs clés de la société, exercent des fonctions de plus en plus difficiles avec engagement et c'est avant tout en eux que nous devons plus investir à l'avenir et faire confiance.

Le Pacte est un contrat avec les acteurs de terrain et est donc avant tout un processus participatif. Chaque enseignant ou responsable d'établissement ou personnel éducatif pourra, en effet, y jouer un rôle actif. Il ne s'agit donc pas d'une réforme dirigiste qui viendrait s'imposer d'en haut de manière aveugle, mais d'un processus participatif de qualité construit pour et avec les acteurs du terrain. En effet, faire évoluer l'école ne se fera qu'avec et à partir de ses acteurs. Les réformes que nous voulons mener et concrétiser se feront sur la base du **travail collectif de l'ensemble des acteurs de l'école** et de leur implication constante.

Au-delà des modalités participatives d'un comité d'accompagnement, d'un groupe central et de différents groupes de travail, dont plusieurs seront décentralisés, tout au long de la démarche, un site spécifique « www.pactedexcellence.be » sera ouvert, dès le 26 janvier, jour officiel de lancement du Pacte, en vue non seulement d'expliquer les objectifs et la méthode du processus, mais aussi de rendre compte de manière transparente et constante de l'évolution des travaux. Le site permettra surtout le dépôt de propositions concrètes ou de contributions sur différentes questions posées ainsi que la réponse à des questionnaires en ligne qui évoluent au fur et à mesure des travaux et des semaines. Les réponses seront toutes analysées et prises en compte.

Les acteurs de l'enseignement qui souhaitent participer au processus seront également invités à rejoindre des groupes de travail sur différents thèmes. En fin de processus, après de nombreuses rencontres décentralisées, une période d'information et de débats de 3 mois sera organisée sur le terrain dans l'ensemble de la Wallonie et Bruxelles.

Par ailleurs, le Pacte ne constitue en rien une nouvelle réforme ponctuelle mais il s'apparente au lancement d'un processus pluriannuel de qualité dans l'ensemble du système et plus précisément autour de ses 4 éléments clés : l'amélioration des parcours scolaires des élèves, de l'accompagnement des acteurs éducatifs et des établissements, de la qualité des contenus des apprentissages et de l'efficacité de la gouvernance.

Il propose une approche personnalisée et part non plus classiquement de la globalité, des structures mais du terrain, de la vie des acteurs, des établissements, et de la réalité vécue dans les classes. Il souhaite investir et miser sur les personnes, les acteurs de l'enseignement et les élèves, et non avant tout dans les structures. L'école, c'est avant tout 130 000 acteurs de l'éducation et 890 000 élèves qui méritent d'être au centre du processus.

Il propose avant tout de remettre la pédagogie au centre du processus et non les systèmes et notamment de renforcer l'autonomie et l'innovation pédagogique des équipes pédagogiques dans le cadre d'une culture de l'évaluation participative. Il veut aborder l'amélioration des bonnes pratiques et non pas uniquement les cadres décrets.

Le processus participatif commencera à partir de début février et sera expliqué lors de la séance d'ouverture de ce 26 janvier 2015 au Palais des Congrès de Namur dès 15 heures ([lien](#)).

Pour réussir cette ambition collective et permettre à tous de s'y impliquer, nous nous permettons de vous demander de bien vouloir en informer vos équipes et notamment de les renvoyer au site « pactedexcellence.be » qui sera ouvert à partir de ce lundi 26 janvier pour être informées au mieux sur le contenu du Pacte et les modalités de participation et d'inscription dans le processus.

Le Pacte est avant tout un processus optimiste. Il peut être une chance et une reconnaissance pour tous les acteurs de l'enseignement ainsi qu'une espérance pour les élèves. C'est une occasion que nous ne pouvons manquer.

Nous comptons donc sur vous, votre participation et celles de vos équipes pour continuer à faire progresser nos élèves et leur offrir un avenir harmonieux dans une société en pleine mutation.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de croire à l'expression de ma meilleure considération.

La Ministre de l'Éducation, de la Culture et de l'Enfance,

Joëlle MILQUET